



ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Vendredi 08 novembre 2024

Clubs représentés : ASEC, AQUAPLAINE, ACE, ACSM, NCC, ARUN, CNSJ, CAP, CNSL, CNT, CZS, CNP, CNPO, CNSP, LJJ, AQUANAUTES, DSL, SDO, MOUFIA AQUATIK, NSDR, SSN, VBN.

Ordre du jour

- Election des membres du comité directeur
- Approbation du président
- Validation du délégué régional

Présentation des membres de la commission de surveillance des opérations électorales :

- Eric DUGOUJON, avocat
- Xavier LAMBERT, journaliste
- Caroline NARIA, responsable administrative et financière de la ligue

Maître Dugoujon annonce les 21 candidats et les appelle à se présenter à l'assemblée.

Les 21 candidats listés par ordre alphabétique se présentent tour à tour :

-ABEL JULIE

-ARNAUD FREDERIC

-ATTYASSE FLORE

-BENHAMLA MAHDIA

-CARRON EMMANUELLE

-DEBAST PIERRE

-DERVILLIER DOMINIQUE

-FAUBOURG GUILENE

-FONTAINE HENRI

-GOUPIL THIERRY

-IDMONT SAMUEL

-LE GOFF ANTOINE

-MASSOU MYLENE

-MOREL JEAN YVES

-OBERLE JULIEN

-PAYET YAMINA

-SAVIGNY JEAN HUGUES

- SWIDZINSKI ADRIEN

-TAVENARD MARIE

-TURECK JIMMY

-VINGUEDASSALOM FABRICE

Caroline NARIA explique aux électeurs la procédure du vote électronique.

Maitre Dugoujon informe aux électeurs que 2 candidatures n'avaient pas été validées par la CSOE car le délai de réception n'avait pas été respecté.

Il est rappelé que 12 postes au sein du CODIR sont à pourvoir.

Xavier Lambert procède à l'appel des clubs représentés en indiquant le nombre de voix par club.

CLUBS	VOIX
ASEC ST PAUL	893
AQUAPLAINE	20
AQUATIC CLUB DE L'EST	3
AQUATIC CLUB STE MARIE	221
NATATION CLUB CILAOS	127
AVIRONS REUNION UNITE NATATION	45
CERCLE DES NAGEURS DE ST JOSEPH	636
CLUB AQUATIQUE DE LA POSSESSION	385
CLUB DES NAGEURS DE ST LEU	517
CLUB DES NAGEURS TAMPONNAIS	321
CLUB DE NATATION DES Z'ANGUILLES DE SALAZIE	169
CLUB DES NAGEURS PANONNAIS	303
CLUB DES NAGEURS DE LA POSSESSION	62
CERCLE DES NAGEURS ST PIERROIS	379
LA JEANNE NATATION	549
AQUANAUTES	290
DAUPHINS ST LOUISIENS	289
SIRENES DE L'OUEST	156
MOUFIA AQUATIK	56
NATATION ST DENIS REUNION	1013
SUD SAUVAGE NATATION	109
VUE BELLE NATATION	55

Un total de 22 clubs représentés avec 6 598 voix.

Lancement du vote électronique pour l'élection du comité directeur.

22 votes sur 22 sont exprimés, le vote en ligne est clôturé.

Résultats des votes :

NB DE VOIX	CANDIDATS
6056	ARNAUD FREDERIC
5798	SWIDZINSKI ADRIEN
5148	DEBAST PIERRE
4740	CARRON EMMANUELLE
4557	PAYET YAMINA
4410	IDMONT SAMUEL
4294	OBERLE JULIEN
4237	MASSOU MYLENE

4119	ATTYASSE FLORE
3934	DERVILLIER DOMINIQUE
3714	TURECK JIMMY
3417	FAUBOURG GUILENE
3197	GOUPIL THIERRY
3135	LE GOFF ANTOINE
2657	TAVENARD MARIE
2563	BENHAMLA MAHDIA
2506	ABEL JUIE
1830	VINGUEDASSALOM FABRICE
1435	MOREL JEAN YVES
838	FONTAINE HENRI
698	SAVIGNY JEAN HUGUES

Sont élus à la majorité :

ARNAUD FREDERIC
 SWIDZINSKI ADRIEN
 DEBAST PIERRE
 CARRON EMMANUELLE
 PAYET YAMINA
 IDMONT SAMUEL
 OBERLE JULIEN
 MASSOU MYLENE
 ATTYASSE FLORE
 DERVILLIER DOMINIQUE
 TURECK JIMMY
 FAUBOURG GUILENE

Comme prévu dans les statuts, la parité des genres est respectée à 40% avec 5 femmes élues.

Les membres du nouveau comité directeur se retire de l'assemblée afin de proposer une présidente ou un président.

Après concertation des 12 nouveaux membres, il est proposé à l'assemblée « Pierre DEBAST ». Celui-ci est soumis au vote pour approbation par l'assemblée générale.

Dans le cas où certains clubs auraient quitté l'assemblée, l'appel des clubs est à nouveau effectué par Xavier Lambert pour le lancement d'un nouveau vote.

Résultats :

OUI : 2 021

NON : 3 615

Ne se prononce pas : 351

La proposition de Pierre DEBAST à la présidence n'est approuvée par l'assemblée, le CODIR doit proposer un autre candidat à la présidence.

Après une seconde concertation, les membres proposent à la présidence « Dominique DERVILLIER ».

Dans le cas où certains clubs auraient quitté l'assemblée, l'appel des clubs est à nouveau effectué par Xavier Lambert pour le lancement d'un nouveau vote.

Résultats :

OUI : 4 175

NON : 1 529

Ne se prononce pas : 62

La proposition de Dominique DERVILLIER à la présidence est approuvée par l'assemblée.

Dominique DERVILLIER est donc élu président de la ligue de natation de la Réunion.

Avant de clore l'assemblée, les membres du CODIR propose Guilène FAUBOURG comme déléguée régionale, il est demandé l'approbation à l'assemblée.

Résultats :

OUI : 3 355

NON : 2 046

Ne se prononce pas : 303

L'assemblée approuve le choix de Guilène FAUBOURG en tant que déléguée régionale.

L'assemblée est clôturée.

Le président

Dominique DERVILLIER

La secrétaire de séance

Caroline NARIA

